

Informations générales & Vie Scolaire



Vers les Métiers de la Nature & du Vivant



Lycée Jean Monnet

11bis, promenade des acacias

65500 Vic-en-Bigorre

Tél : 05 62 31 80 00

Fax : 05 62 96 80 97

viescolaire@formagri65.fr

formagri65.fr



CONDITIONS D'ACCUEIL

Le lycée est ouvert du lundi 8h00 (9h30/10h00 pour les lycéens) au vendredi 17h00.

Un internat de 190 places pour les lycéens.

Un système de ramassage scolaire quotidien.

Des bus entre le lycée et la gare SNCF de Tarbes pour les internes le lundi et le vendredi.

Une équipe d'encadrement professionnelle et dynamique

VIE SCOLAIRE



Assistant(e)s d'Éducation

Lycée Jean Monnet

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

2 associations : l'ALESA et l'AS

L'association socio-culturelle ALESA, gérée par les élèves et soutenue par les professeurs d'ESC, est un espace d'apprentissage de la vie associative. L'ALESA propose des sorties culturelles (théâtre, cinéma), des loisirs (bowling, lasergame), des ateliers divers mais aussi la gestion du bar du foyer par les élèves.

L'AS, association sportive, propose des sports collectifs et individuels : kayak, rugby, jeux de raquettes, ski, vtt..., le soir et le mercredi après-midi.

LA RESTAURATION

Les repas se prennent au self. Une commission restauration se réunit une à deux fois par an.

Le petit déjeuner : de 7h00 à 7h45

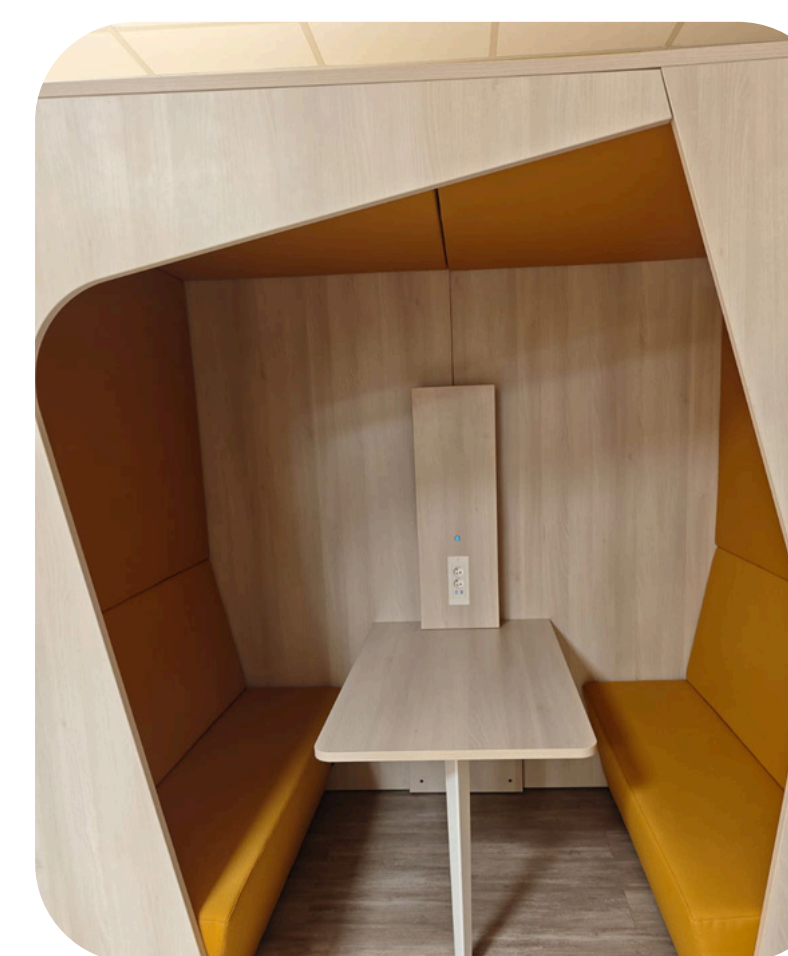
Le midi : de 11h50 à 13h15

Le dîner : de 18h45 à 19h15

À NOTER

En dehors des cours prévus sur l'emploi du temps, les lycéens sont encadrés par la vie scolaire en salle de permanence, au CDI et/ou au foyer mais n'ont pas le droit de sortir librement de l'établissement.

Les lundi, mardi et jeudi de 17h00 à 18h45, les internes des classes 1ère et de terminale peuvent sortir du lycée, sous réserve d'autorisation parentale.



L'ÉQUIPE VIE SCOLAIRE

Elle vous accompagne et vous aide à gérer au mieux votre vie d'élève au lycée.

Ils sont présents et responsables de votre sécurité notamment à l'internat, ils vous aident dans l'organisation de votre travail personnel, vous écoutent et vous apportent un soutien en cas de difficultés personnelles passagères ou plus importantes.

Les AE, assistants d'éducation, sont des interlocuteurs privilégiés pour vous aider au cours de votre journée: questions sur l'emploi du temps, passage au self, travail en étude, autorisations de sorties...

Des AESH (Accompagnement des Élèves en Situation de Handicap) complètent l'équipe et une salle est dédiée et adaptée au soutien scolaire (équipée de vélos, bureaux électriques, tables mouvantes, espace isolé).

Les CPE (conseiller principal d'éducation) organisent le travail des AE. Ils assurent le suivi de votre scolarité, sont en lien avec votre famille et vos professeurs (assiduité, respect des règles, sanctions, résultats, difficultés scolaires). Ils vous aident à organiser votre temps scolaire (travail, détente, repos), recherchent avec vous les meilleures conditions de travail et de réussite, et vous accompagnent dans les démarches d'orientation.

L'INTERNAT

Service rendu aux familles et aux élèves habitant loin, l'internat est avant tout un lieu d'apprentissage de la vie collective, avec des règles qui vont permettre à chacun de mener à bien sa scolarité, de concilier des temps de détente et de repos dans un respect mutuel et un climat agréable. Vous êtes hébergés en chambres de 3 à 6 personnes équipées d'un bureau personnel, de lavabos et armoires de toilettes; les blocs douches et sanitaires sont répartis sur les étages. Un temps de travail obligatoire d'1h à 1h15 est proposé chaque soir (facultatif le mercredi) en classe ou en chambre selon les niveaux. Du tutorat peut être mis en place pour des élèves en difficulté.

Le lycée ne propose pas de place en internat pour les étudiants en BTS mais il existe des possibilités d'hébergement sur Vic (listing transmis au moment de l'inscription.)

INFORMATIONS PRATIQUES

Les bourses du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

Pour les lycéens: constitution du dossier au moment de l'inscription

Pour les étudiants: s'inscrire sur le site du CROUS de mi-janvier à mi-mai

La pension : Année scolaire 2025-2026

Pensionnaire1659,94€

Demi-pensionnaire 5 jours.....592€

Demi-pensionnaire 4 jours.....473,60€ (sans le mercredi)

Interne externé.....1215,60€

TRANSPORTS



Transports scolaires Hautes-Pyrénées

<https://www.transportsscolaires.haute-garonne.fr>

Transports scolaires Haute-Garonne

<https://www.transportsscolaires.haute-garonne.fr>

L'application **PRONOTE** permet aux élèves et aux familles de suivre leur emploi du temps, consulter le cahier de texte et les devoirs à faire ainsi que les notes. Diverses informations peuvent être envoyées par les professeurs ou les CPE.

